

Cirse filipendule



© CBNB, V. Colasse

FAMILLE : Asteraceae

SYNONYMES :

NOMS VERNACULAIRES :

Cirse filipendule

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte

TAILLE : 20-60 cm

PERIODE FLORAISON : Mai - Juillet

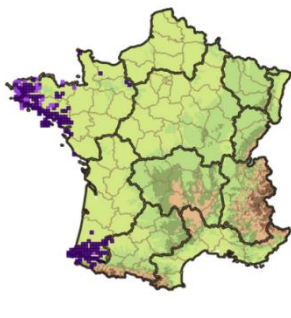
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://silviculture.fcbn.fr>, consulté le 20/10/2020

■ date ≥ 2000 ■ 1950 ≤ date < 2000 ■ date < 1950

© CBNB, H. Guillon

Cirsium filipendulum Lange



Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée, généralement simple, sans ailes

Système racinaire : Souche avec certaines racines présentant des tubercules en fuseau, non stolonifère

Feuilles : Feuilles découpées sur au moins la moitié de leur largeur, un peu épineuses sur les bords mais sans aiguillons sur la face supérieure

Inflorescence : Capitules souvent regroupés par 2-4 (très écartés)

Fleurs : Fleurs toutes tubulées, de 15-25 cm de diamètre

Fruits : Akènes à longue aigrette blanche à poils plumeux

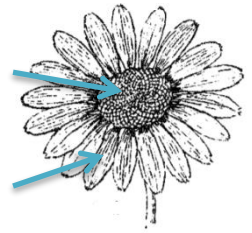


© CBNB, G. Masson



Fleurs tubulées

Fleurs ligulées



© Dessins : Flore de Coste

Feuilles et capitule de *Cirsium filipendulum*

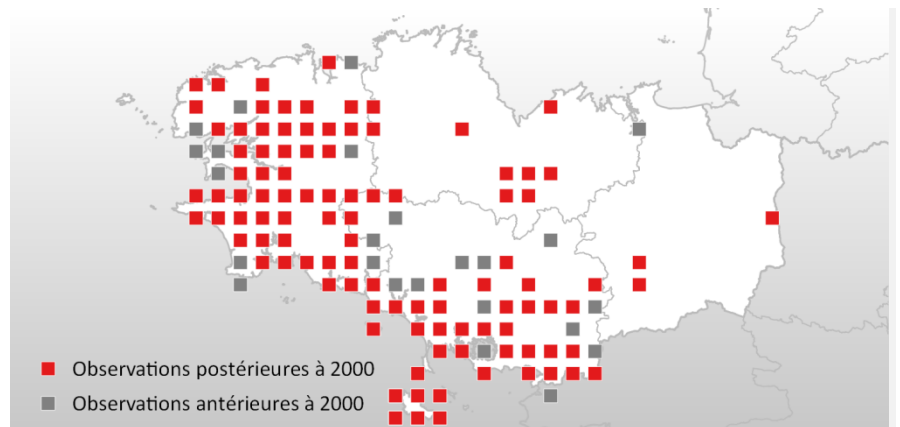
Exemple de capitule

Milieu de vie

Prairies humides à mésophiles. Egalement au sein des landes humides à mésophiles.

La Cirse filipendule indique des sols acides et des sols pauvres en éléments nutritifs.

Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000
■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020
Carte de répartition actualisée en ligne sur eCalluna



Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Cirsium* que l'on retrouve en zone humide en Bretagne, notamment le Cirse des marais (*Cirsium palustre* (L.) Scop.) et le Cirse des anglais (*Cirsium dissectum* (L.) Hill).

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

	<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.	<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill	<i>Cirsium filipendulum</i> Lange
Découpeure des feuilles	Pennatifides (découpeure env. 50% largeur) à segments terminés par une longue épine	Dentées à lobées (découpeure < 50% largeur) à bords faiblement épineux	Pennatifides-partites (découpeure ≥ 50% largeur) à bords faiblement épineux
Insertion des feuilles caulinaires	Longuement décurrentes (aile épineuse sur toute la longueur de la tige)	Un peu embrassantes (tige non ailée)	Demi-embrassantes formant des oreillettes autour de la tige (tige non ailée)
Capitules	Agglomérés par 5-20 capitules sessiles en haut de la tige	Généralement solitaire (rarement jusqu'à 3)	Souvent 2-4 très écartés
Largeur du capitule	1-1,5(-2) cm	1,5-2,5(-3) cm	1,5-2,5(-3) cm
Involucre	Ovoïde (non déprimé en-dessous)	Ovoïde (non déprimé en-dessous)	Ovoïde (non ou peu déprimé en dessous)
Bractées	Les externes contractées en mucron épineux	Lancéolées-linéaires et aiguës mais non épineuses	Les externes linéaires, longuement atténuées en pointe



Cirsium palustre



Cirsium dissectum



Cirsium filipendulum